

27 mai 2024 – 16h

Information relative à l'eau destinée à la consommation humaine

Des analyses d'eau ont mis en évidence dans notre commune, une dégradation de la **qualité bactériologique** de l'eau du réseau Du SIAEP BRECHAUMONT & ENVIRONS.

Par mesure de précaution et à titre préventif, il vous est demandé de ne pas consommer **l'eau du robinet pour la boisson, le brossage des dents, la préparation des aliments non cuits et la fabrication de la glace alimentaire.**

Utilisez de l'eau embouteillée (de préférence de l'eau de source) ou **faites bouillir l'eau du robinet pendant au moins 5 minutes**, en veillant bien à prévenir tout risque de brûlures lors de cette opération.

Vous pouvez par contre utiliser l'eau du robinet pour les usages domestiques (bain, douche, lavage des mains en se séchant soigneusement, vaisselle en la laissant bien sécher, lessive...).

Toutefois, il est déconseillé d'utiliser l'eau du robinet pour le bain des nourrissons.

Il est formellement déconseillé, de recourir à l'utilisation de puits ou sources privés, dont l'eau non contrôlée est souvent de qualité médiocre.

Un stock de bouteilles d'eau est mis à votre disposition en mairie.

Des dispositions ont été prises (désinfection, vidange, nettoyage, purge ...) afin de rétablir la qualité de l'eau dans les meilleurs délais. Des analyses de contrôle sont réalisées. Durant ces opérations, une odeur ou une saveur de chlore pourra être perceptible dans l'eau.

Dès que la situation sera redevenue normale, vous en serez informés. Pour toute information complémentaire, vous pouvez appeler le [06.77.88.26.97](tel:06.77.88.26.97) ou le [03.89.07.26.85](tel:03.89.07.26.85)

Ce communiqué a été établi en concertation avec les services préfectoraux et l'Agence Régionale de la Santé

Le Président
P. TROMMENSCHLAGER

